

Communauté de Communes Sud Chalonnaise



REPÈRES

Communauté de Communes
Sud Chalonnaise

36 communes

31 692 ha

11 479 habitants

Engagé depuis 2013
dans la démarche TEPOS

Situé au cœur du département de Saône-et-Loire, entre les agglomérations du Creusot-Montceau et du Grand Chalon, notre territoire présente des paysages variés (vignobles, bocages, forêts) avec un patrimoine bâti très riche (châteaux, bourgs médiévaux, maisons vigneronnes, églises romane). Ses principales activités sont agricoles avec la viticulture, l'élevage et céréales, industrielles autour des carrières de Buxy et de l'exploitation de la pierre notamment) ainsi qu'artisanales.

EDITO

Un engagement continu pour la transition énergétique

Engagée dans la démarche TEPOS dès 2013, puis dans la dynamique TEP-CV en 2015, la Communauté de Communes Sud Chalonnaise agit pour la transition énergétique.

Cette démarche représente une opportunité pour notre territoire qui permet d'impulser des dynamiques collectives porteuses de sens pour tous les citoyens. Elle contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources.

C'est également une opportunité majeure de développement et d'attractivité en promouvant un territoire exemplaire visant à réduire la facture énergétique des collectivités et des habitants. Ces nouvelles pratiques permettront de redynamiser notre tissu économique, ressource vitale pour l'avenir de nos territoires ruraux.

Pour gagner ce challenge, nous avons commencé à reconsidérer nos pratiques, nos modes de consommation d'énergie et à changer nos comportements. Les premiers résultats illustrent notre détermination et contribuent à dessiner un nouveau paysage énergétique.

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise est fière de s'être engagée dans la démarche TEPOS synonyme de solutions, d'économies, d'intelligence collective, de développement local et de vision à long terme.



Daniel DUPLESSIS
Président



Devenir Territoire à énergie positive

Les actions engagées et avancées



PASSER AU ZÉRO PHYTO DANS L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Afin d'anticiper la loi LABBE, la Communauté de Communes Sud Chalonnaise a lancé en 2015, avec l'aide de l'Agence de l'Eau, **un plan d'action pour favoriser le passage en Zéro Phytosanitaires** pour les communes du territoire volontaires.

- Des plans de gestion différenciée ont été mis en place pour les communes ainsi que pour les espaces verts gérés sur le territoire.
- Des commandes groupées de matériels ont été faites en 2017 et en 2018 afin de doter les communes de petits matériels pour favoriser les nouvelles méthodes de jardinages et les agents communaux ont pu bénéficier de formations.
- **Aujourd'hui, toutes les communes du territoire sont en Zéro Phyto.**

DÉVELOPPER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI PUBLIC

Avec l'aide de l'ATD71, une étude sur la consommation énergétique des bâtiments publics a été menée, mettant en lumière le besoin de rénovation énergétique.

- Avec les fonds TEP-CV, la Communauté de Communes Sud Chalonnaise a financé les travaux de **rénovation du gymnase intercommunautaire**, ainsi que **2 écoles primaires**.
- Avec les Certificats d'Économies d'Énergie et les aides Européennes, nous avons engagé en 2018 **une seconde vague de travaux de rénovation dans 18 communes** du territoire.
- Nous affirmons notre exemplarité au travers des travaux entrepris dans les bâtiments communaux afin **d'impulser une dynamique de rénovation énergétique dans le secteur privé**.

LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ DANS LES RESTAURATIONS COLLECTIVES

Dans le prolongement de son initiative de création d'un marché de producteurs locaux sur son territoire en 2016, la Communauté de Communes Sud Chalonnaise a répondu, en 2018, à un appel à projet de la Région concernant le **développement des circuits courts en restauration collective**.

- Nous avons décidé de favoriser l'intégration de produits locaux et bio dans les restaurations collectives du territoire, et d'offrir un accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Le projet a débuté en mars dernier et sera suivi d'un volet de sensibilisation du public** sur la question de l'alimentation saine et durable.



SMART FLOWERS

panneaux solaires en corolle

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise a investi en 2017, dans la mise en place de deux « smart flowers » situées au bord de la voie verte, à Buxy et Saint-Gengoux-le-National. Comme le ferait un tournesol, la fleur ouvre sa corolle à l'aurore et suit la course du soleil jusqu'au crépuscule pour capter le maximum d'énergie. Ces panneaux photovoltaïques originaux, d'une capacité de 2,31 kWc, soit 3 500 kWh/an d'électricité, permettent aux citoyens de recharger leurs véhicules ou vélo électriques. Le reste de l'électricité produit est utilisé pour alimenter les locaux Communauté de Communes.

CONTACT

Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise
Michèle JORGE
chargée d'animation TEPos
3 Impasse des Marbres
71390 BUXY
03 85 45 82 96
anim.tepos@ccscc.fr
www.ccscc.fr